



Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels

*Sous la tutelle du:
Ministère du Développement Industriel & des PMI
www.aprosi.sn*

DOMAINE INDUSTRIELS



INTRODUCTION

Les domaines industriels peuvent constituer des instruments utiles au développement économique local et à la promotion du secteur privé.

Ils ont pour objectifs la création à l'intérieur de chacune des villes importantes du Sénégal, d'un centre d'animation doté de moyens d'encadrement, d'assistance technique et financière destinés à aider les PME.

Plusieurs régions ont eu à abriter des domaines industriels : Dakar, Thiès, St-Louis, Ziguinchor et Kaolack avec des fortunes diverses.

Néanmoins, le domaine Industriel de Dakar constitue un exemple achevé de par sa réussite (cf. **DOMAINE INDUSTRIEL DE DAKAR**)

Notons que tous ces exemples de domaine industriel ont été conçus de la même manière sous forme de concentration de PME, soit d'un même secteur d'activité, soit de secteurs d'activités complémentaires ou différents.

L'analyse du fonctionnement de ces zones industrielles permet de définir plusieurs types de regroupements possibles :

- **des zones de spécialisation avec une concentration verticale** : la production d'une unité représentant une consommation intermédiaire pour l'autre. L'objectif étant la recherche du moindre coût ;
- **des zones de spécialisation commune constituées d'entreprises ayant la même activité.**

Si le marché du travail est attractif (main d'œuvre qualifiée), on peut comprendre la présence d'un nombre important de PME organisés sous forme de domaine industriel dont la notoriété serait liée à la maîtrise technique et professionnelle d'un domaine d'activité. Ce serait le cas dans certaines zones d'activités du bois et de la mécanique sur le plan spécifique et d'activités artisanales de production ou d'art.

En résumé, l'idée de sites communément appelés « **domaines industriels** » met en relief deux notions essentielles :

- ***La taille de l'entreprise***

La suprématie de la grande entreprise sur la petite a prouvé ses limites. La petite a fait ses preuves en matière d'emploi et de créativité. La proximité étant un de ses avantages car lui permettant de détecter les besoins essentielles des populations.

- ***La localisation géographique.***

Par localisation géographique il faut comprendre une politique visant à faire profiter l'entreprise des ressources locales (matières premières, main d'œuvre, capital etc.) du marché local et toute politique de décentralisation devra viser à élaborer des politiques économiques favorisant la création et l'implantation d'entreprises sur leurs territoires.

Domaine Industriel de
DAKAR

DOMAINE INDUSTRIEL DE DAKAR

HISTORIQUE

Décembre 1973 : Étude de faisabilité pour la réalisation du Domaine Industriel de Dakar par Gopa-Conseils	Février 1984 : Début des travaux pour 3 ateliers de type B 1
Juin 1975 : Signature de la convention de financement du projet entre les gouvernements sénégalais et allemand	Septembre 1984 : Réception des 3 ateliers de type B 1
Décembre 1997 : contrat de prêt et exécution du projet	1986 : Début des travaux phase III (8 hangars)
Juin 1976 : création de la SODIDA	1987 : réception provisoire des 8 ateliers et début des travaux phase III, 25 bâtiments
Septembre 1981 : Début des travaux du Domaine Industriel de Dakar	Octobre 1989 : Réception provisoire de la phase III (25 bâtiments industriels)
Mai 1992 : Début des travaux et réception	Septembre 1990 : Début des travaux de la phase III bis (10 ateliers)
Février 1983 : début de l'Installation des entreprises	Septembre 1991 : fin des travaux
Janvier 1984 : construction d'abris de 50 m ² pour les ateliers de type A1 et A2	Octobre 1991 : réception provisoire

LES OBJECTIFS

<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise sénégalais 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de petits entrepreneurs et artisans à installer dans le domaine concerné
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la compétitivité des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance juridique et administrative pour l'obtention de subventions et de crédits auprès des organismes
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des ressources nationales pour la PMI sénégalaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance pour le financement de l'acquisition de matériels modernes
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes autres actions de promotion, notamment en matière d'aide à la commercialisation des produits et à la recherche de marchés administratifs de travaux et de fournitures
<ul style="list-style-type: none"> • Incitation à l'exportation 	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et équipement de terrains et locaux professionnels 	

LES REALISATIONS

Investissements

1^{ère} tranche (1981-1985)

- 8 ha de terrain viabilisé
- 23 ateliers standardisés
- 1 bloc administratif
- 1 atelier central
- 1 station de captage et de pompage des eaux pluviales

Coût total : 1,1 milliards F Cfa

2^{ème} tranche (1985-1987)

- 8 ateliers standardisés
- 1 centre commercial
- Equipement supplémentaire pour l'Atelier Central

Coût total : 612 millions F Cfa

3^{ème} tranche (1988-1989)

- 25 bâtiments d'une superficie de 300 m²
- Coût total : 884 millions F Cfa
- 3^{ème} tranche bis (1990-1991)
- 10 bâtiments de 150 m² et 300 m²

Coût estimé : 242 millions F Cfa

Coût total des infrastructures : 2,7 milliards F CFA

Administration et Infrastructure

Bloc Administratif	1.240 m ²
Atelier de mécanique générale	280 m ²
Atelier central	225 m ²
Routes, trottoirs	30.259 m ²
Parking, voies	6.420 m ²
Espaces verts	2.840 m ²

FINANCEMENT

- Capital de la SODIDA
- Capital de la République du Sénégal et des actionnaires privés
- Crédit de la République Fédérale d'Allemagne

LES ATELIERS

Nbre	Type	Surface Construite	Abris	Cour
2	A1	113m ²	50 m ²	350 m ²
12	A2	176 m ²	50 m ²	208 m ²
44	B1	310 m ²	-	357 m ²
5	A2	176 m ²	50 m ²	208 m ²

<u>LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'UN BATIMENT AU DOMAINE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Appartenir à une branche de la petite et moyenne industrie 	<u>Branche préférentielles</u> <ul style="list-style-type: none"> Alimentaires, agro-industrie, textile, transformation de métaux, sous-secteurs chimiques, électronique
<ul style="list-style-type: none"> Jouir de la personnalité juridique sénégalaise (capital au moins de 51 % sénégalais) 	<u>Provenance des matières premières</u> <ul style="list-style-type: none"> Locale de préférence et importation 60 %
<ul style="list-style-type: none"> Minimum de trois (03) salariés permanents (loi 87-25 du 18 août 1977) 	<u>Procédure d'accès</u> <ul style="list-style-type: none"> Présélection des projets et entreprises sur la base d'évaluation de l'étude de faisabilité ou d'une enquête sur place s'il s'agit d'un transfert d'activités Présentation des dossiers de présélection au Comité de Direction pour attribution des locaux
<ul style="list-style-type: none"> Programme d'investissement compris entre 5 et 400 millions de F Cfa 	

EVOLUTION DE LA SITUATION DES ENTREPRISES

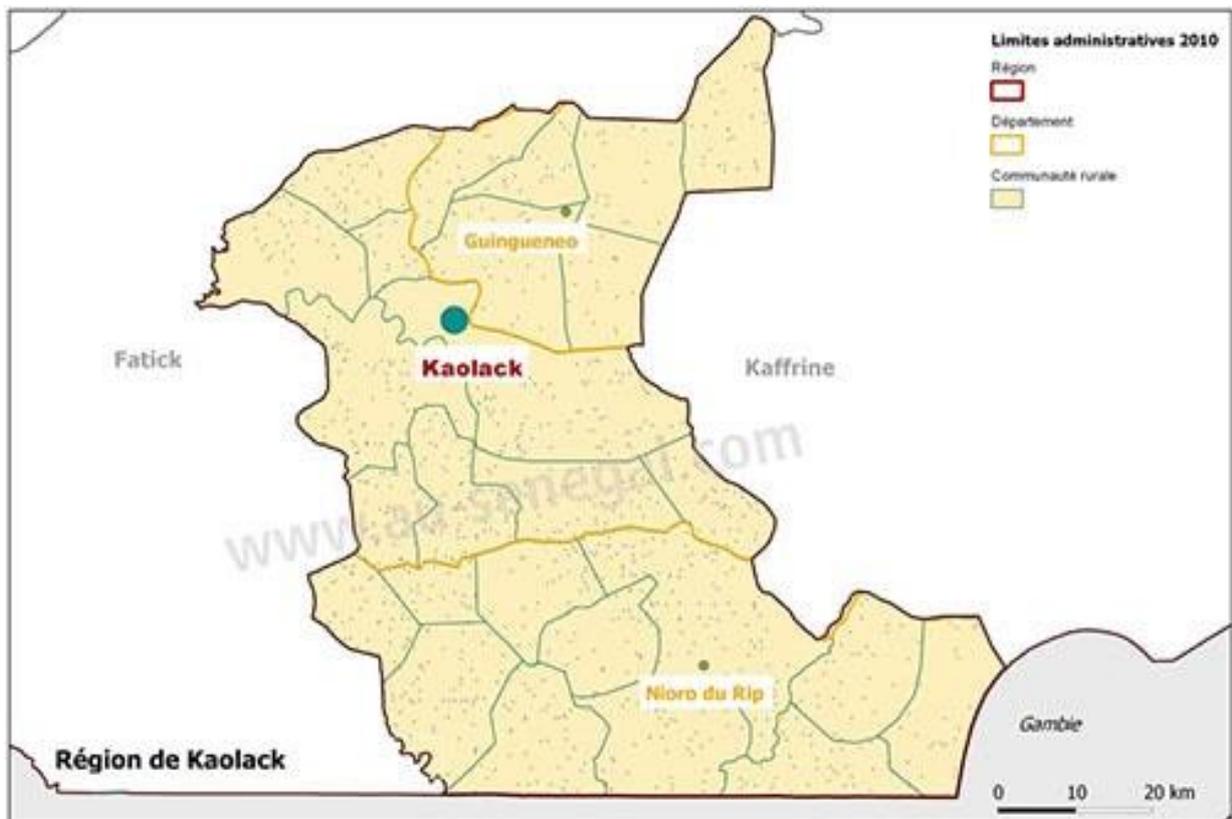
	Chiffres d'Affaires (en millions)	Investissement (en millions)	Emplois
1983 (18 entreprises)	450	150	160
1984 (18 entreprises)	700	200	250
1985 (20 entreprises)	1.200	270	235
1986 (20 entreprises)	1.400	300	315
1987 (20 entreprises)	1.200	450	360
1988 (25 entreprises)	1.400	815	391
1989 (32 entreprises)	1.592	1.290	500
1990 (33 entreprises)	2.800	1.587	800
1991 (42 entreprises)	3.000	2.235	1.000
1996 (66 entreprises)	19.800	5.000	1.591
1997 (66 entreprises)	nc	nc	1.874
1998 (66 entreprises)	nc	nc	2.125

**PRESENTATION DES ENTREPRISES DU DOMAINE INDUSTRIEL DE
DAKAR**

Branche	Noms des entreprises	Activités
Ameublement et décoration	Ameublement TRA	Menuiserie/décoration/ameublement/tapisserie
	D.A.C	Production de stores extérieurs, de moustiquaires et de portes de placard coulissantes
	E.A.T.P	Menuiserie aluminium Stores et volets roulants
	ESEFI	Mobilier de Bureau
	E.S.R	Menuiserie industrielle
	M.D.R	Menuiserie de rotin
	M.K.R	Menuiserie de bois
	MASSA'S HIGH FASHION	Confection industrielle à l'exportation
	SKN	Confection industrielle
	Ets KEBE	Eau de javel/diluant
Chimie, parachimie	GAZID	Gaz industriel
	PEODISEN	Gomme textile
	PRESTIGE	Bougies d'éclairage en paraffine
	S3A	Accumulateurs automobiles
	SENAMERIC	Produits cosmétiques
	COM7	Impression/communication
Imprimerie, papier, carton	ITAP	Articles de papiers hygiéniques
	Nationale d'Impression	Impression typo-offset, relief
	SIC	Impression en continu
	Massata'ice	Fabrication industrielle de glace
Industrie Alimentaire	MAXIFER	Aliments pour enfants
	N.B.A	Boisson gazeuse
	N.P.M	Poissons fumés
	PATISEN	Pâte d'arachide/chocolat/beurre d'arachide/café
	SEDIMA	Abattage de volailles
	SENEGAMER	Traitement de poissons
	SOAG RIKO	Crèmes glacées
	SONIA	Cubes bouillons

Confection, sérigraphie	EGA CONFECTION	Confection industrielle/tenues militaires, de travail
	LAAY DIARRA COUTURE	Confection/stylisme
	NDAGOU CONFECTION	Confection industrielle
	NAFIGRAPHIE	Sérigraphie/décoration/publicité
	SODACO	Confection industrielle
	SOLU	Vêtements de sport
Bâtiments	FIBROMAC	Produits en fibrociment
	F.T.M	Tuiles mécaniques
	PIMASEN	Industrie de carreaux, de marbre et de granite
Industrie plastique	A.M.I	Industrie-mines
	ELECTROSEN	Électromécanique/bobinage industriel
	EURAFRICAINNE D'INDUSTRIE	Montage industriel
	M.T.I	Maintenance industrielle
	PLASTIDK	Sachets en plastique
	SELMEG	Rectification/fabrication de pièces détachées
	SOCOPLAST	Produits en plastique
Services divers	FROID CAP VERT	Réparation/entretien/climatisation
	GEAUR	Assainissement des eaux
	MAC SPORT	Chaussures de sport
	SIGNARE	Articles de la table céramique
	MACSEN	Montage de compteurs d'eau
	SILICON VALLEY	Montage de micro-ordinateurs/génie logiciel
	TOUBIJOUX	Bijouterie industrielle
	XIPPI	Production de cassettes audio

Domaine Industriel de KAOLACK



DOMAINE INDUSTRIEL DE KAOLACK

Sur la base de leurs ambitions et volonté concordantes partagées sur les nécessités de redynamiser les activités socio-économiques à Kaolack, la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Kaolack (**CCIAK**) et l'Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels (**APROSI**) se sont ensemble engagées dans un partenariat d'actions visant la vulgarisation et la promotion des PME/PMI au niveau de la région de Kaolack.

Les deux institutions ont créé et mis en place un Comité Provisoire de Gestion chargé de la mise en œuvre des objectifs visés à travers leur collaboration ; coprésidé conjointement par le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Kaolack (CCIAK) et l'Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels (APROSI), ce Comité de Gestion est chargé de la définition des axes stratégiques.

Dans leur protocole d'accord, les deux parties (CCIAK, APROSI) se sont proposé de conduire leurs activités de partenariat sur les axes portant sur les objectifs suivants :

- La réhabilitation et le développement du Domaine Industriel de Kaolack ;
- La mise à la disposition des PME/PMI un site destiné à abriter harmonieusement des activités industrielles ;
- Le transfert de technologie au profil des PME/PMI pour une meilleure qualité des activités industrielles de la région ;
- L'incubation de PME/PMI ;
- La vulgarisation et la promotion du Domaine Industriel de Kaolack.

A cet effet, L'APROSI s'engage à :

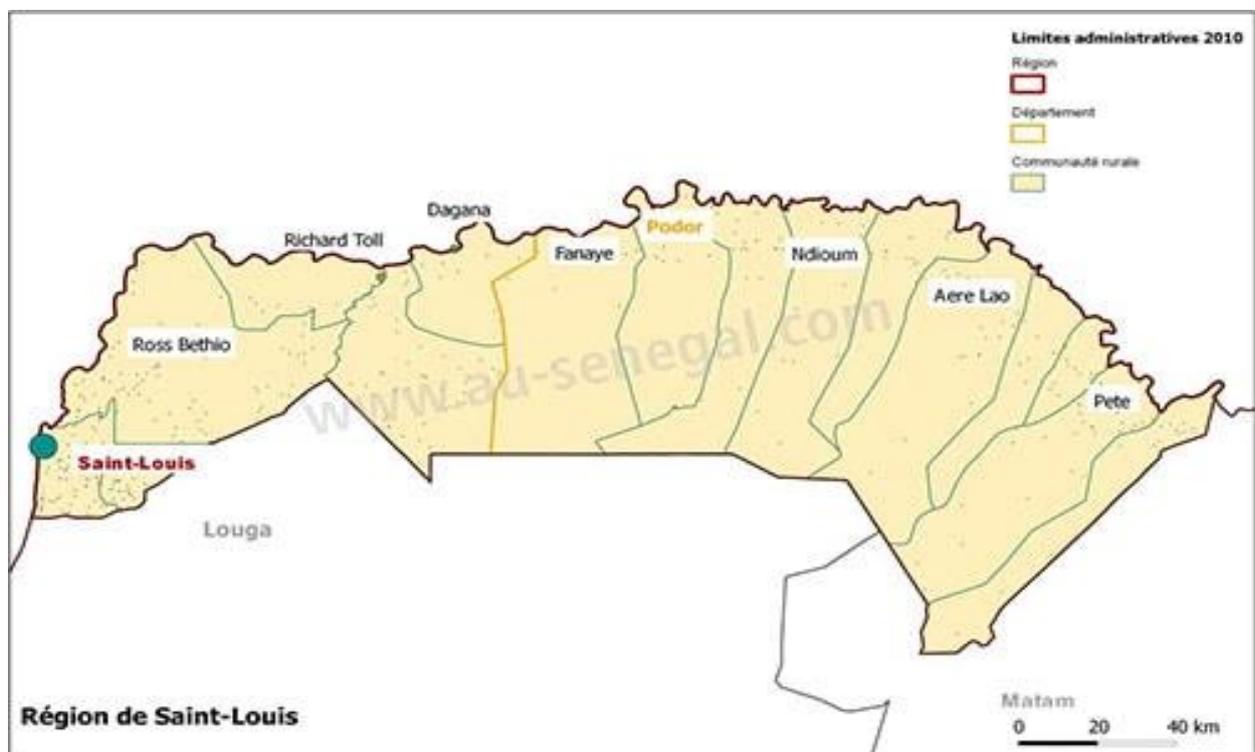
- Confier à la CCIK la gestion de proximité du patrimoine Du Domaine Industriel de Kaolack ;
- Mettre à la disposition de la CCIK l'assistance technique et administrative nécessaire ainsi que son expertise pour l'élaboration et la mise en œuvre des activités du Domaine Industriel de Kaolack ;
- Associer la CCIK à toutes rencontres et activités relatives au Domaine Industriel de Kaolack ;
- Assurer le contrôle et l'évaluation des activités du domaine Industriel de Kaolack.

La CCIK s'engage à :

- Assurer une bonne organisation des acteurs du secteur privé de la région et les mobiliser autour des activités du Domaine Industriel ;
- Procéder à la réhabilitation et à l'aménagement du site du Domaine Industriel de Kaolack ;
- Assurer la bonne gestion, la maintenance et la sécurisation du Domaine Industriel de Kaolack ;
- Conseiller, coordonner, assister et accompagner les PME/PMI dans leurs programmes ;

La Convention relative à ce partenariat a été signée par nos deux Institutions (CCIAK, APROSI)

Domaine Industriel de SAINT-LOUIS



DOMAINE INDUSTRIEL DE SAINT- LOUIS

s/c Avenue Macodou N'DIAYE, Quartier Léona, Sor-Saint-Louis

Administration : Société de Gestion du Domaine Industriel de Saint-Louis(SO.DI.SA)

Date de création : 24 juillet 1985

Forme juridique : Société d'Economie Mixte à participation publique majoritaire

Type d'activités : Etude, Mise au point et Réalisation de tous projets financiers, industriels, commerciaux et immobiliers et plus particulièrement la création et la gestion du domaine industriel de Saint-Louis

Capital : 28 500 000 F/CFA

Actionnariat : 2850 actions ainsi réparties :

Etat du Sénégal	:	2018 actions
Ex-SONEPI	:	500 actions
Chambre de Commerce de Saint-Louis	:	100 actions
Chambre des Métiers de Saint-Louis	:	50 actions
Divers Privés	:	182 actions

Statut :

Administration : Par un Conseil d'Administration composé de 9 membres choisis parmi les personnes morales ou physiques actionnaires et nommées par l'assemblée Générale des Actionnaires. La durée de fonction des administrateurs est de **6 ans**. Les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Président Directeur Général (PCA) : M. El Hadji Habibou DIEYE

Directeur Général (DG) : M. Babacar CISSE -Décédé

Superficie totale : 2 hectares

Surface occupée : 1585 m²

Terrain restant : 8415 m²

Nombre d'Entreprises implantées : 12

Situation actuelle :

- 5 hangars vendus en location vente entièrement soldés non compris le terrain d'assiette ;
- 2 hangars appartenant à la Chambre des Métiers sont l'objet de contentieux latent dans le cadre du projet FEA ;
- Réactualiser la demande de mutation des TF 1401 et 1402/SL au nom de la SODISA au niveau des impôts et domaines.

Objectifs de l'APROSI :

- Réhabilitation et Extension de la SO.DI.SA en 3 phases.
- Construction de nouveaux hangars sur la partie non bâtie.
- Réhabilitation des hangars existants.
- Extension du bâtiment administratif en R+1 pour abriter des cabinets privés pour l'encadrement des entreprises.

Domaine Industriel de ZIGUINCHOR



REHABILITATION ET EXTENSION DU DOMAINE INDUSTRIEL DE ZIGUINCHOR

Administration : Société Industrielle de Ziguinchor **SODIZI**

Président du Conseil d'Administration (PCA) : **M. Pascal EHEMBA**

Directeur Général : **M. Pierre Marie COLY**

Forme juridique : Société Anonyme/ SA à participation publique majoritaire au capital de 15 910 000 F CFA / RC 15 887

Date de création : 1973

Situation Domaniale : Réf extrait plan n° 1

Superficie totale d'implantation :3 ha 83 a 66 ca

Superficie occupée (surface bâtie) : 13 106 m² 79

Superficie non construite (aménageable) : 19 844 m² 29

Superficie totale disponible pour les aménagements envisagés

par le projet de réaménagement et de réhabilitation du DI globalement : **24 149 m² 88**

Entreprises implantées et actuellement en activités : **16**

Situation présente : 14 entreprises sont en location modérée.

Les deux autres sont propriétaires des bâtiments.

Objectifs de l'APROSI

- réhabilitation et extension du Domaine Industriel de Ziguinchor ;
- sur apports financiers de l'APROSI, deux actions sont déjà opérées.
 1. Le morcellement du parcellaire restant non aménagé au niveau de la superficie globale
 2. L'étude de faisabilité du projet global envisagé

Actions à réaliser :

1. Travaux de terrassements
2. Réalisation de la voirie interne
3. Réalisation du réseau d'électricité
4. Réalisation du réseau d'eau potable (insistant en l'état actuel dans le Domaine Industriel)
5. Réalisation du réseau d'eau pluviale
6. Réalisation des égouts domestique
7. Des bouches d'incendie
8. Réalisation d'infrastructures pouvant abriter des services complémentaires (restaurant, locaux administratifs...).

Le cout estimatif réalisé par le Cabinet d'Etudes « *ACCESS FINANCE* » en 2007 pour l'étude de faisabilité était de **1 278 368 000 F CFA**

Impact du projet de réhabilitation et d'aménagement du Domaine industriel de Ziguinchor :

- Promotion du développement socio-économique de la Région par l'augmentation de la capacité d'accueil industriel ;
- Promotion de l'emploi et des ressources générées pour la Région